

### Conseil de Laboratoire IREMAM

Lundi 13 décembre 2021, en visioconférence, 9h30

#### PRÉSENTS (13) :

- Richard JACQUEMOND
- Camille RHONE
- Jairo GUERRERO PARRADO
- Norig NEVEU
- François SIINO
- Christelle VAYSSIÈRE
- Nadjat ZOUGGAR
- Thomas PIERRET
- Aurélie DUSSEYRE
- Laurence DUFRESNE
- Kamel CHACHOUA
- Julien LOISEAU
- Marine POIRIER

#### EXCUSÉS :

- Cédric PARIZOT
- Véronique LITAUDON
- Homa LESSAN-PEZECHKI
- Amandine IDASIAK
- Vincent GEISSER
- Juliette HONVAULT
- Didier GUIGNARD
- Vanessa GUENO

### Ordre du jour

- **Informations de la direction**
- **Examen des candidatures CNRS**
- **Demandes d'association**

## I. Informations de la direction

- **Evaluation HCERES :**

Comme par le passé, l'évaluation va se faire dans le courant de l'année 2022, soit un an avant le démarrage du nouveau contrat quinquennal (au 1/1/24), donc l'année 2023 sera une « année blanche ». Le calendrier pour 2022 est le suivant : **compilation des données pour le 15 mars, remontée du document d'autoévaluation pour le 15 avril**, échanges avec les experts de l'HCERES à l'automne. La nouvelle procédure (inflation des données à produire, que l'HCERES peut se procurer par ailleurs ; abandon de la visite sur site remplacée par un entretien en visioconférence, et du comité d'experts constitué ad hoc pour chaque unité évaluée, remplacé par des panels d'experts recrutés pour 3 ans...) suscite énormément de protestations à l'échelon national comme au sein d'AMU.

- **Institut français d'islamologie.**

Annoncée par le président Macron dans son discours du 2 octobre 2020, préparée par une mission du MESRI qui avait rencontré les dirigeants d'AMU ainsi que N. Zouggar et R. Jacquemond en avril 2021, la mise en place de cet Institut a été ensuite retardée par des luttes d'influence avant d'être remise sur les rails avec la nomination (le 5 octobre) par le Premier ministre d'une nouvelle chargée de mission, Mme Souad Ayada, IGEN, agrégée et docteur en philosophie avec une thèse sur « l'islam des théophanies », dans la veine des travaux de son époux Christian Jambet, directeur d'études émérite à l'EPHE.

S. Ayada et son équipe ont préparé un projet de convention constitutive du GIP (groupement d'intérêt public) Institut français d'islamologie, à laquelle les établissements d'enseignement supérieur et de recherche sollicités pour faire partie de ce GIP devront adhérer : 3 établissements parisiens (EPHE, EHESS, Inalco), l'université de Strasbourg, 3 établissements lyonnais (Lyon 2, Lyon 3 et l'ENS Lyon) et AMU. D'autres établissements d'ESR pourront ensuite se joindre au GIP. Le projet de convention préparé par les services de S. Ayada a suscité plusieurs réserves de la part des établissements concernés, et a été légèrement amendé, sans que soit remis en cause le principe d'une « gouvernance forte » pour cet institut appelé à promouvoir et fédérer la recherche française en islamologie « fondamentale » (c'est-à-dire selon une définition plutôt stricte de l'islamologie).

S. Ayada et B. Minault ont rencontré à la MMSH le 9 décembre le président d'AMU E. Berton et la VP chargée du CA Maryline Crivello ainsi que S. Bouffier, J.C. Peyssard et plusieurs représentants de l'IREMAM. L'adhésion d'AMU au GIP IFI doit être approuvée par le dernier CA de l'année qui se réunira le 15 décembre. S. Ayada souhaite que le GIP démarre début 2022. Des moyens importants sont annoncés : création de 16 postes de MCF en islamologie sur 3 ans (2022-2024), mais aussi des contrats doctoraux, postdoctoraux, etc., dont une partie devrait donc échoir à AMU et donc à nos équipes, selon des modalités et un calendrier qui restent évidemment à définir.

INSTITUT DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES SUR LES MONDES ARABES ET MUSULMANS  
Unité Mixte de Recherche 7310 (CNRS - Université d'Aix-Marseille)

معهد الدراسات حول العالم العربي والإسلامي

• **Annonces internes :**

- Marie-Pierre Oulié rappelle qu'elle souhaite être informée suffisamment en amont des séminaires et colloques à venir, en particulier lorsqu'elle est sollicitée pour des affiches et autres.
- Christelle Vayssière prépare un livret d'information. L'objectif est de croiser l'activité des fonctions supports (ITA) avec les besoins quotidiens des chercheurs et enseignants-chercheurs afin que chacun sache vers qui se tourner selon le besoin identifié, ceci accompagné de tutoriels internes. Elle prendra contact avec chacun d'entre vous pour recenser les ressources des ITA et identifier les besoins de l'ensemble des agents statutaires de l'IREMAM.

**II. Candidat.e.s aux concours CNRS sollicitant le soutien de l'IREMAM**

Nous avons reçu 26 demandes de soutien. Suite au courriel adressé aux DU des labos rattachés à la section 33 par Myriam Cottias (présidente de la section) et Nicolas Lyon-Caen (secrétaire scientifique), où ils indiquent que la section ne prend pas en compte les lettres des unités, et après discussion collective, il est convenu que la direction adressera non plus une « lettre de soutien » argumentée, mais une simple « lettre d'accueil » aux candidats qui sollicitent son soutien, dès lors qu'ils présentent un projet crédible. A l'issue de l'examen des 26 demandes, une seule (V. Argiolas) est jugée insuffisamment solide.

**III. Demandes d'association**

- Après lecture du rapport de Saïd Belguidoum, le conseil rejette la demande d'association de Saïd Beldjilali.
- Le conseil approuve les demandes d'Ilyass Amharar (rapporteuse : Nadjat Zouggar), Julien Garric (rapporteuses : Juliette Honvault et Christine Mussard) et Marianna Ghiglia (rapporteurs : Antoine Perrier et Iris Seri-Hersch).
- **Levée de séance : 12h30**